



Laplante
Brodeur
Lussier INC.

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Cabinet indépendant membre du Groupe Services

**PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
RAPPORT FINANCIER
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

**PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
RAPPORT FINANCIER
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5 - 6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12
Renseignements complémentaires	13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC. tire des produits de cartes de membres, revenus d'admission, hébergement et activités et de dons à l'égard desquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC. et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des cartes de membres, revenus d'admission, hébergement et activités et des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017, de l'actif à court terme au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, et des actifs nets aux 1er janvier et 31 décembre 2018 et 2017. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Laplanche Brodeur Lussier inc.

Pascal Lussier
CPA auditeur, CA

Par Pascal Lussier, CPA Auditeur, CA

Cowansville, le 30 avril 2019

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

(Audité)

	2018	2017
	\$	\$
PRODUITS (Annexe 1)	347 543	336 733
CHARGES		
Salaires et charges sociales	221 394	181 240
Location d'infrastructures	24 684	18 122
Fournitures de guérites et d'accueil	9 494	10 479
Loyer, énergie et télécommunications	9 025	9 210
Honoraires professionnels	8 606	3 256
Activités et événements	8 587	5 728
Entretien et réparations	7 389	7 869
Sous-traitants	4 753	14 720
Fournitures de camping et de refuge	3 773	478
Publicité	3 710	3 551
Assurances	2 521	4 528
Frais de déplacement	2 400	900
Poste et papeterie	2 284	1 684
Frais de représentation	1 999	1 234
Formation	1 821	640
Uniformes	949	527
Taxes, licences et permis	745	698
Fournitures de sécurité	529	925
Bourse d'étude	-	450
Intérêts et frais bancaires	2 209	909
	316 872	267 148
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT	30 671	69 585
Amortissement (Annexe 2)	13 458	11 613
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	17 213	57 972

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers


**Laplante
Brodeur
Lussier INC.**

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Audité)

	Investi en immobilisations \$	Non affecté \$	2018 \$	2017 \$
SOLDE AU DÉBUT	264 541	73 790	338 331	280 359
Excédent des produits sur les charges	(13 458)	30 671	17 213	57 972
	251 083	104 461	355 544	338 331
Investissement en immobilisations	26 490	(26 490)	-	-
SOLDE À LA FIN	277 573	77 971	355 544	338 331

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2018
 (Audité)

	2018	2017
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	21 545	15 092
Compte d'épargne	58 572	48 072
Débiteurs	4 361	2 779
Subventions à recevoir	9 410	22 448
Frais payés d'avance	-	2 307
	93 888	90 698
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	447 564	442 394
ACTIF INCORPOREL (note 4)	4 355	3 760
	545 807	536 852

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.**BILAN****AU 31 DÉCEMBRE 2018**

(Audité)

	2018	2017
	\$	\$
PASSIF		
COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 5)	17	17
Créditeurs et frais courus	13 753	16 747
Sommes à remettre à l'État	2 147	144
	15 917	16 908
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	174 346	181 613
	190 263	198 521
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	277 573	264 541
Non affecté	77 971	73 790
	355 544	338 331
	545 807	536 852

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

 Administrateur

 Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers



PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018
 (Audité)

	2018	2017
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	17 213	57 972
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	19 822	17 580
Amortissement de l'actif incorporel	904	328
Amortissement des apports reportés	(7 268)	(6 295)
	30 671	69 585
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 8)	12 772	39 680
	43 443	109 265
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement du compte d'épargne	(10 500)	(25 743)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(24 992)	(142 305)
Acquisition d'actif incorporel	(1 498)	(2 996)
Apports reçus afférents aux immobilisations corporelles	-	61 216
Variation nette de l'emprunt bancaire	-	17
	(36 990)	(109 811)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	6 453	(546)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	15 092	15 638
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	21 545	15 092

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2018

(Audité)

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

LE PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC. est un organisme sans but lucratif régi en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Ses objectifs sont la gestion d'un parc naturel dans le massif des Monts Sutton ainsi que la promotion de la protection et de la conservation de l'environnement.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentées qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction au résultat net de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé selon la méthode et les taux suivants :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Abri et aménagement de terrain	Dégressif	4 %
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2018

(Audité)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Actif incorporel

L'actif incorporel, composé d'un site internet, est présenté à son coût d'origine et est amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30 %.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Apports reçus sous forme de services

Des bénévoles consacrent des heures à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer le juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les cartes de membre, les revenus d'admission, l'hébergement et les autres revenus sont comptabilisés à titre de produits sur une base d'encaissement.

Les revenus de services d'aménagement sont comptabilisés à l'achèvement des travaux, lorsqu'il y a preuve convaincante d'accord, que le service a été rendu, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où ils sont gagnés.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Les estimations les plus subjectives concernent la durée de vie des immobilisations corporelles. La direction juge que ses estimations sont appropriées. Cependant, les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2018

(Audité)

3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018			2017
	\$			\$
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>Valeur comptable</u>
Abri et aménagement de terrain	525 368	87 052	438 316	431 066
Mobilier et équipement	33 938	25 644	8 294	9 964
Équipement informatique	9 137	8 183	954	1 364
	568 443	120 879	447 564	442 394

4 - ACTIF INCORPOREL

	2018			2017
	\$			\$
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>Valeur comptable</u>
Site internet	10 074	5 719	4 355	3 760

5 - EMPRUNT BANCAIRE

La société dispose d'une marge de crédit autorisé de 10 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux préférentiel plus 5,25 % (9,45 % au 31 décembre 2018).

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2018

(Audité)

6 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018	2017
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	181 614	126 693
Apports reçus :		
Développement économique du Canada	-	61 216
Amortissement de l'exercice	(7 268)	(6 295)
SOLDE À LA FIN	174 346	181 614

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont constitués d'apports ayant servi à l'acquisition d'aménagement de terrain.

7 - ENGAGEMENTS

Bail

L'organisme s'est engagé par bail jusqu'en mars 2020 pour la location des installations du mont Sutton. Le montant de l'entente est une contribution au frais d'usage en fonction de la période du 1er avril au 30 mars de l'année précédente. Une somme de 0,68 \$ par billet d'accès quotidien aux Sentiers et de 5 \$ par adhésion annuelle vendus. Le loyer est payable en 4 versements égaux.

Le solde de l'engagement connu au 31 décembre 2018 est de 6 171 \$, ce qui représente le paiement minimum pour l'exercice à venir, les sommes pour les paiements suivant n'ont pas encore été établit.

8 - VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2018	2017
	\$	\$
Débiteurs	(1 582)	(321)
Subventions à recevoir	13 038	33 955
Frais payés d'avance	2 307	526
Créditeurs et frais courus	(2 994)	6 746
Sommes à remettre à l'État	2 003	(1 226)
	12 772	39 680

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2018

(Audité)

9 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de son emprunt bancaire et de ses créditeurs et frais courus.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme est exposé au risque de crédit par ses débiteurs car il consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Audité)

	2018	2017
	\$	\$
Annexe 1 - PRODUITS		
Cartes de membre, revenus d'admission, hébergement et activités	282 966	269 948
Subventions de fonctionnement		
Ville de Sutton	20 000	10 515
Centre Local de Développement de Brome-Missisquoi - Fonds d'économie sociale	10 100	8 500
Emploi Étudiant	12 477	5 400
Subventions pour projet «Jeunes Natures»		
Corridor Appalachien	4 000	2 500
Dons	9 361	8 096
Revenus de services d'aménagement	7 306	29 428
Corporation de développement économique de Sutton	-	2 000
Autres revenus	834	-
Intérêts	499	346
	347 543	336 733
Annexe 2 - AMORTISSEMENT		
Amortissement de l'abri et de l'aménagement de terrain	17 742	15 083
Amortissement du mobilier et de l'équipement	1 670	2 042
Amortissement du site internet	904	328
Amortissement de l'équipement informatique	410	455
Amortissement des apports reportés (note 6)	(7 268)	(6 295)
	13 458	11 613